



Permis de manipuler les fluides frigorigènes PMFF Module « Environnement & Écologie » – Cours et Examen

Conformément à l'annexe 2.10, ch. 1, al. 1 de l'ORRChim, toute personne manipulant des fluides frigorigènes doit être titulaire d'un permis.

Pour obtenir ce permis, la réussite des deux examens suivants est obligatoire :

- Contrôle de compétence Environnement & Écologie
- Contrôle de compétence Technique

Objectif de la formation Préparer les participants à l'examen « Environnement & Écologie » en leur fournissant les connaissances essentielles en matière de législation, d'impact environnemental et de sécurité.

Public cible Toutes les personnes amenées à utiliser ou manipuler des réfrigérants.

Conditions d'admission Le suivi préalable, et a minima, des cours BdF (Bases du Froid) et FelF (Formation élémentaire en Froid) est fortement recommandé.

Programme

- Bases d'écologie et toxicologie
- Législation sur l'environnement, la santé et la protection des travailleurs
- Mesures de prévention et bonnes pratiques pour protéger l'environnement et la santé.

Matériel / outillage

- Ordinateur portable ou tablette numérique (*l'examen se déroule en ligne*)
- Support de cours à imprimer (fourni en amont).

Examen et certification Examen en fin de formation.

La réussite de cet examen donne lieu à la délivrance d'un **Certificat de compétence du module « Environnement & Écologie »**, constituant un prérequis pour se présenter à l'examen du module technique du PMFF.

Ce certificat est valable pour :

- Les installations frigorifiques fixes
- La climatisation de véhicules.

Lieu Centre de formation de l'ASF – La Croix-du Péage 1 – 1029 Villars-Ste-Croix.

Durée de la formation **Cours** : 1 jour / 8h00 à 16h00
Examen : 16h15 à 17h15 le même jour.

Prix par personne, hors taxes (Sous réserve de modification)

Entreprises membres :	Entreprises non-membres :	Examen :
• CHF 400.00	• CHF 600.00	• CHF 100.00

Ce tarif comprend la documentation, le repas de midi et un café à la pause de 10h00.

Nombre de participants Minimum 12 / maximum 24 personnes

Renseignements & inscription

www.svk-asf-atf.ch
secretariat@asf-froid.ch
079 238 96 98



Permis de manipuler les fluides frigorigènes PMFF Module « Technique » - Cours et Examen

Conformément à l'annexe 2.10, ch. 1, al. 1 de l'ORRChim, toute personne manipulant des fluides frigorigènes doit être titulaire d'un permis. **Pour obtenir ce permis, la réussite des deux examens suivants est obligatoire :**

- Contrôle de compétence Environnement & Écologie
- Contrôle de compétence Technique

Objectif de la formation Préparer les participants à l'examen du module technique en leur apportant les connaissances et compétences nécessaires pour obtenir le Permis de manipuler les fluides frigorigènes dans **le domaine des installations frigorifiques fixes**.

Public cible Toutes les personnes amenées à utiliser ou manipuler des réfrigérants.

Conditions d'admission Être titulaire du Certificat de compétence « Environnement & Écologie » (PMFF).
Avoir suivi une formation technique ou disposer d'une bonne compréhension des procédés physiques et disposer de notions ou d'une expérience dans le domaine frigorifique ainsi que dans la réalisation de raccords en cuivre (brasage, pliage, sertissage).

Programme

- Impact environnemental des différents fluides frigorigènes
- Elimination professionnelle des réfrigérants et des huiles
- Bases de physique et de thermodynamique appliquées
- Comprendre les équivalences pression-température
- Travaux d'exploitation, maintenance et entretien nécessaires
- Réalisation d'un test d'étanchéité selon l'état de la technique
- Travaux pratiques sur une installation frigorifique.

Matériel / outillage

- Ordinateur portable ou tablette
- Outils et équipements (selon la liste fournie avec la convocation au cours).

Examen et certification Un examen théorique et pratique est organisé à la fin de la formation.
La réussite de cet examen permet l'obtention du **Certificat de compétence du module « Technique »**, valable pour Les installations frigorifiques fixes.
Le Permis de manipuler les fluides frigorigènes (PMFF) est délivré uniquement après la réussite des deux examens obligatoires des modules « Environnement & Écologie » et « Technique ».

Lieu Centre de formation de l'ASF – La Croix-du Péage 1 – 1029 Villars-Ste-Croix.

Durée de la formation **Cours** : 3 jours (sans l'examen) / 8h00 à 17h15
Examen : 1/2 jour (date différente du cours technique)

Prix par personne, hors taxes (Sous réserve de modification)

Entreprises membres :	Entreprises non-membres :	Examen :
• CHF 1'200.00	• CHF 1'800.00	• CHF 700.00

Ce tarif comprend la documentation, les repas de midi (les jours de cours uniquement, pas le jour de l'examen) et un café à la pause de 10h00.

Nombre de participants Minimum 8 / maximum 12 personnes

Renseignements & inscription

www.svk-asf-atf.ch
secretariat@asf-froid.ch
☎ 079 238 96 98